

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

EutecTrode 640

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fils de soudage, Baguette de soudage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Interlocuteur: Maria Zaki Téléphone: +49 (0) 6192 403 0

Société: Castolin Eutectic France Castolin Eutectic GmbH
22, avenue du Québec Gutenbergstrasse 10
F-91958 COURTABOEUF CEDEX D-65830 Kriftel

Téléphone: + 33 (0) 169 82 69 82 +49 (0) 6192 403 0

Téléfax: + 33 (0) 169 07 07 58 +49 (0) 6192 403 314

E-mail: Katialyne.Souffirbibinet@castolin.com castolin@castolin.com

Maria Zaki Téléphone: +49 (0) 6192 403 0

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59
INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1; H317

Carc. 2; H351

STOT RE 2; H373

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

D'après NIOSH et IARC, les fumées de soudage (sauf indication contraire) sont considérées cancérigènes

Carc. 1.

IARC - International Agency for Research on Cancer

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

nickel

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

Mentions de danger

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux .

Conseils supplémentaires

Conformément au Règlement (CE) no.1272/2008, le produit n'est pas un mélange. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de ce règlement.

Bien que le produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité. Il n'est pas nécessaire d'étiqueter conformément aux dispositions de la présente annexe (annexe I SGH) les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères, qui, bien que classés comme dangereux conformément à la présente annexe, ne présentent pas de danger pour la santé humaine en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau, ni de danger pour le milieu aquatique dans la forme sous laquelle ils sont mis sur le marché.

Le fournisseur communique cependant les informations aux utilisateurs en aval ou aux distributeurs, au moyen de la FDS.

2.3. Autres dangers

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou un incendie.

IARC et NIOSH sont de l'avis suivant : Les fumées métalliques et les fumées produites lors des processus de soudage et de brasage peuvent provoquer le cancer. (Carc. 1.)

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Métaux et alliages de base

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-----------|--|--------------|------------------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 7440-47-3 | Chrome | | | 10-50 % |
| | 231-157-5 | | 01-2119485652-31 | |
| 7440-02-0 | nickel | | | 5-10 % |
| | 231-111-4 | 028-002-00-7 | 01-2119438727-29 | |
| | Carc. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 1; H351 H317 H372 | | | |
| 7789-75-5 | Fluorure de calcium | | | 0,1-5 % |
| | 232-188-7 | | 01-2119491248-30 | |
| 7439-96-5 | manganèse | | | 0,1-5 % |
| | 231-105-1 | | 01-2119449803-34 | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|-----------|---|-----------|----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 7440-02-0 | 231-111-4 | nickel | 5-10 % |
| | par voie orale: DL50 = > 9000 mg/kg | | |
| 7439-96-5 | 231-105-1 | manganèse | 0,1-5 % |
| | par inhalation: CL50 = > 5,14 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.
 Consulter, le cas échéant un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant au moins 15 minutes.
 En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières.
 En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche.
 Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible

Mentions de danger

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Respirateur (filtre à particules P3) en cas de formation des poussières.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Autres informations

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des acides forts et des oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fils de soudage, Baguette de soudage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|------------|--|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 471-34-1 | Calcium (carbonate de) | - | 10 | | VME (8 h) | |
| - | Chrome hexavalent, ses composés, en Cr | - | 0,001 | | VME (8 h) | |
| - | | - | 0,005 | | VLE (15 min) | |
| - | Chrome: composés de chrome inorganiques (II) et composés de chrome inorganiques (insolubles) (III) | - | 2 | | VME (8 h) | |
| 7440-50-8 | Cuivre (poussières), en Cu | - | 1 | | VME (8 h) | |
| | | - | 2 | | VLE (15 min) | |
| 1309-37-1 | Fer (trioxyde de di-, fumées), en Fe | - | 5 | | VME (8 h) | |
| - | Fluorures inorganiques | - | 2,5 | | VME (8 h) | |
| - | Manganèse et ses composés fraction inhalable exprimé en manganèse | - | 0,2 | | VME (8 h) | |
| 7440-02-0 | Nickel (métal) | - | 1 | | VME (8 h) | |
| 13463-67-7 | Titane (dioxyde de), en Ti | - | 10 | | VME (8 h) | |

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

| N° CAS | Désignation | Paramètres | Valeur limite | Milieu | Moment de prélèvement |
|-----------|----------------------|--|---------------|--------|-----------------------|
| 7440-47-3 | Chrome | Augmentation de chrome total (/g créatinine) | 10 µg/g | Urine | au cours du poste |
| 7789-75-5 | Fluorures de calcium | Fluorures (/g créatinine) | 3 mg/g | Urine | au début du poste |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
 Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Protection des yeux/du visage

Lors du soudage utilisent des lunettes de soudeur teinté approuvé.
 Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Utiliser des gants de protection pour soudeurs ((NF-EN 407)).
 Porter en dessous des gants de protection pour éviter des réactions allergiques dues à un contact direct avec la peau.
 Porter des gants contre risques chimiques en polychloroprène avec une épaisseur minimum de 0,6mm, temps de perméation (durée d'utilisation) d'environ 480 minutes tels que les gants de protection <Camapren 722> de la société www.kcl.de.
 Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.
 La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Protection de la peau

Vêtements protecteurs étanches aux poussières. (NF EN 470-1)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à combinaison multiple ABEK/P3

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|-----------------------|
| L'état physique: | Solide |
| Couleur: | Donnée non disponible |
| Odeur: | Inodore |
| pH-Valeur: | n.a. |

Modification d'état

| | |
|---|-----------------------|
| Point de fusion/point de congélation: | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | n.a. |
| Point de sublimation: | Donnée non disponible |
| Point de ramollissement: | Donnée non disponible |
| Point d'écoulement: | n.a. |
| Point d'éclair: | n.a. |

Dangers d'explosion

| | |
|----------------------------------|------|
| n.a. | |
| Limite inférieure d'explosivité: | n.a. |
| Limite supérieure d'explosivité: | n.a. |
| Température d'auto-inflammation: | n.a. |

Propriétés comburantes

| | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| n.a. | |
| Pression de vapeur: | Donnée non disponible |
| Densité: | Donnée non disponible |
| Hydrosolubilité: | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | n.a. |
| Viscosité dynamique: | n.a. |
| Viscosité cinématique: | n.a. |
| Densité de vapeur relative: | n.a. |
| Taux d'évaporation: | n.a. |
| Épreuve de séparation du solvant: | n.a. |
| Teneur en solvant: | n.a. |

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

acides forts et Bases fortes Oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de métal

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptômes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | |
|-----------|--|-------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 7440-02-0 | nickel | | | | |
| | orale | DL50 > 9000 mg/kg | Ratte | | |
| 7439-96-5 | manganèse | | | | |
| | orale | DL50 > 2000 mg/kg | Ratte | | |
| | inhalation (4 h) poussières/brouillard | CL50 > 5,14 mg/l | Ratte | | |

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (nickel)

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (nickel)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (nickel)

D'après NIOSH et IARC, les fumées de soudage (sauf indication contraire) sont considérées cancérigènes Carc. 1.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

Donnée non disponible

| N° CAS | Substance | | | | | |
|-----------|-----------------------------------|-----------------|-----------|---------------------------|--------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 7440-02-0 | nickel | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 > 100 mg/l | 96 h | Danio rerio | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 100 mg/l | 72 h | Selenastrum capricornutum | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 > 100 mg/l | 48 h | Daphnia magna | | |
| 7439-96-5 | manganèse | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 > 3,6 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 4,5 mg/l | 72 h | Desmodesmus subspicatus | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 1,6 mg/l | 48 h | Daphnia magna | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Éliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations d'aspiration.

Code d'élimination des déchets - Produit

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 27, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 0 %
dans les vernis et peintures:

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

Information supplémentaire

Examen de contrôle selon les règles de la caisse de prévoyance professionnelle : Tableaux des maladie professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du Code du Travail:

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

RUBRIQUE 1.4 ORFILA No.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|--------------------|-----------------------------|
| Skin Sens. 1; H317 | Méthode de calcul |
| Carc. 2; H351 | Méthode de calcul |
| STOT RE 2; H373 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025.0 (FR)

SDS 00005

EutecTrode 640

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

IARC - International Agency for Research on Cancer

NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Bibliographie :

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)